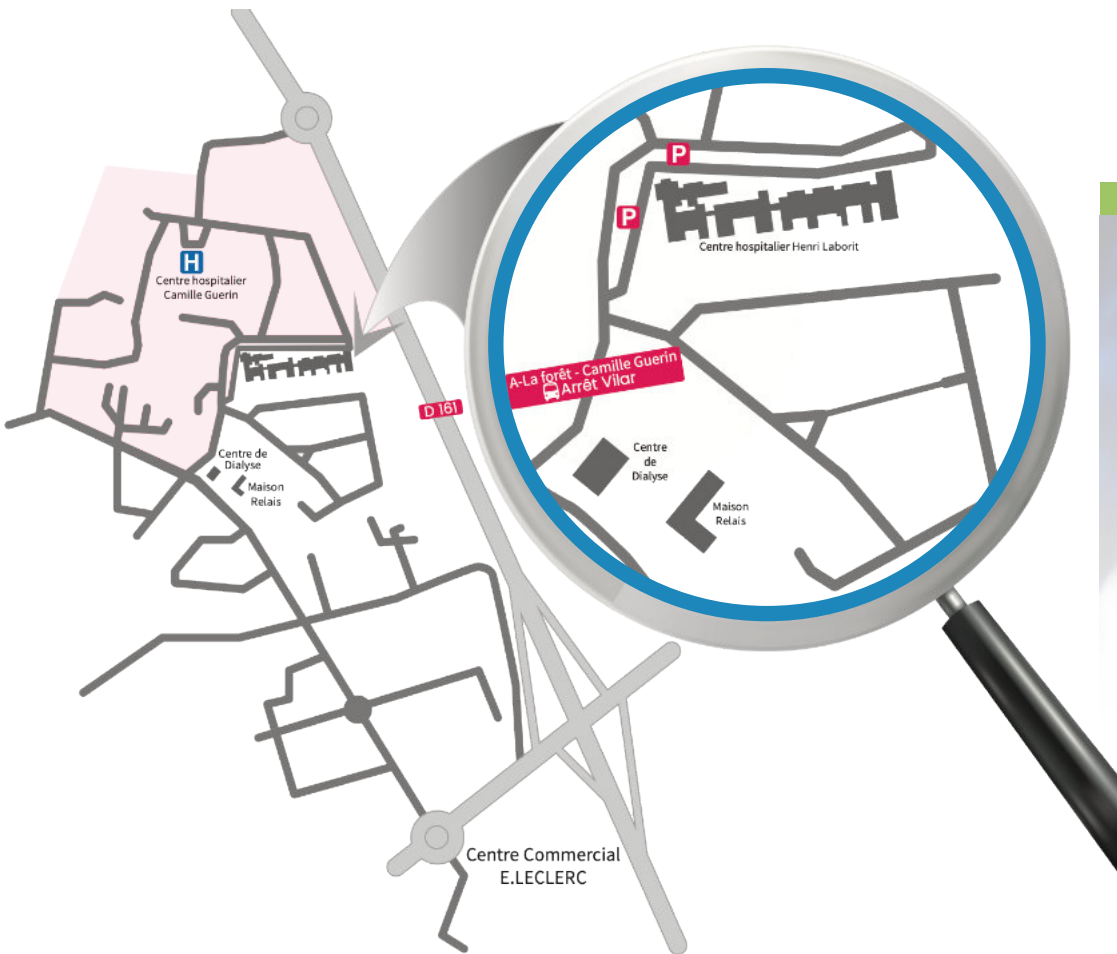




CENTRE HOSPITALIER Henri Laborit



PEPPSI



Programme d'Évaluation Précoce de la Psychose
et Séries d'Interventions

Professionnels

PEPPSI propose une approche multidimensionnelle regroupant
des mesures de **prévention**, d'**information**
et de **réhabilitation psychosociale**.

L'objectif principal est l'amélioration du pronostic fonctionnel
et l'accès au **rétablissement**



Informations complémentaires :

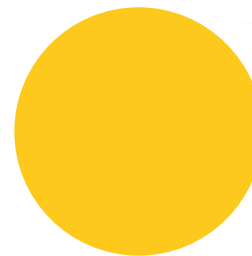
[www.ch-laborit.fr/services-de-soins/adultes/
rehabilitation-psycho-sociale/peppsi/](http://www.ch-laborit.fr/services-de-soins/adultes/rehabilitation-psycho-sociale/peppsi/)



© Service Communication CH Laborit - 2023

CENTRE HOSPITALIER LABORIT
Tél. 05 49 44 57 57
370 avenue Jacques Cœur CS 10587
86021 Poitiers cedex

www.ch-laborit.fr
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



PEPPSI
Centre Hospitalier Laborit
78 rue Jean Vilar
86100 Châtellerault
Courriel : peppsi@ch-poitiers.fr
Secrétariat :
Tél. 05 49 23 36 67

Longtemps la psychose a été perçue comme une maladie chronique associée à une vision pessimiste qui évoluerait fatalement de manière défavorable.

Il est essentiel pour nous, professionnels de santé, de l'aborder avec un **nouveau regard**, plus optimiste, plus empathique, plus humaniste et proactif.

Il est primordial d'engager le jeune dans le soin le plus tôt possible afin de lui permettre de se réinscrire au plus vite dans sa trajectoire de vie.

La précocité de la prise en charge de cette maladie est donc **essentielle** car elle influence le pronostic.

1 équipe pluridisciplinaire

composée de :
case manager, psychiatre, neuropsychologue, cadre de santé, assistante sociale, secrétaire



Diagnostic ou suspicion forte de 1^{er} épisode psychotique suivi en psychiatrie depuis moins de 6 mois ou sujet à ultra haut risque de transition psychotique.

MISSIONS

Ce programme est un **suivi intensif dans le milieu** de la personne grâce à l'intervention du **case-manager** en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Il s'agit de proposer des soins et un accompagnement rapproché qui répondent aux critères d'accessibilité, de flexibilité, de soutien de l'optimisme et de valorisation des compétences du jeune.

Le case manager a un rôle de coordination de parcours associé à un rôle thérapeutique (remédiation cognitive, de psychoéducation, entraînement aux habiletés sociales, intervention auprès des familles).

OBJECTIFS

- **Limiter le caractère traumatisant** des 1ers contacts avec la psychiatrie.
- Lutter contre la vision figée et fataliste de la maladie psychiatrique.
- **Assurer le lien** avec les proches aidants dès le début du suivi (psycho éducation).
- Mettre en place un **traitement médicamenteux adapté** de façon précoce.
- Infléchir le plus tôt possible l'évolution de la maladie.
- Assurer une **intervention individualisée** (intervention du case manager) afin d'améliorer l'intégration de l'utilisateur dans la communauté et sa qualité de vie.
- Prévenir et **diminuer le sentiment de stigmatisation**.